

## **Question orale de Mme Katrin Jadin au ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale, sur "la réduction du personnel dans l'administration fiscale" (n° 4464)**

09.02 **Katrin Jadin** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, sans revenir sur l'essentiel déjà évoqué par mon collègue Dispa, plusieurs mails circulent faisant état des difficultés rencontrées par certains fonctionnaires de votre département en raison de la diminution sensible du nombre d'agents. On parle d'une diminution de près de 5 000 personnes en six ou sept ans. Cette situation peut paraître paradoxale pour un service qui fait rentrer de l'argent dans les caisses de l'État et dont on a besoin dans la lutte contre la fraude fiscale.

Monsieur le ministre, mes questions sont très simples.

La diminution des fonctionnaires au sein de votre département pose-t-elle des problèmes d'un point de vue organisationnel ou encore de l'efficacité de vos services et des missions qui leur sont confiées?

Dans une période cruciale - remplissage des déclarations notamment -, devons-nous craindre des difficultés?

09.03 **Johan Van Overtveldt**, ministre: Je réponds à présent aux questions de Mme Jadin. D'abord, ces dernières années, le SPF Finances a effectivement enregistré une réduction des effectifs. Cela dit, cela ne signifie pas automatiquement une réduction des prestations de services. Pour garantir la prestation de services, certains d'entre eux ont été réorganisés et l'utilisation des ressources a été optimisée. En outre, les tâches les plus répétitives ont été automatisées, ce qui permet de libérer plus de temps pour garantir les tâches de contrôle et de meilleures prestations de services.

J'en arrive ainsi à votre deuxième question. Le mois de juin est toujours une période difficile. Cependant, tout a été fait par le SPF Finances pour garantir une meilleure prestation des services.

À cet effet, les actions suivantes ont été entreprises:

1. L'administration a maintenu le nombre de séances d'aide au remplissage. C'est ainsi que 1 241 sessions de remplissage sont organisées dans 543 locaux mis à disposition par les communes.
2. Dix-neuf séances sont organisées dans des centres commerciaux.
3. Nos 290 services de taxation et nos *front offices* seront ouverts en juin, de 09 h 00 à 15 h 00 pour recevoir les citoyens. C'est le dernier jour!

Pour ce qui est de l'automatisation et de la simplification administrative, le SPF Finances envoie cette année 2 123 596 propositions de déclaration simplifiée. Les citoyens qui reçoivent cette proposition ne doivent donc plus compléter de déclaration papier ou sur Tax-on-web.

09.05 **Katrin Jadin** (MR): Monsieur le ministre, nous le savons, le projet Copernic et celui qui est mis en place pour le département des Finances, Coperfin, sont un vaste chantier qui vise à restructurer certains services et à embrayer sur divers phénomènes de surexploitation de certains postes au sein de votre département.

Certes, ce n'est pas nouveau. Voilà dix ans que nous le mettons et continuons à le mettre en place! Aussi ai-je été agréablement surprise, monsieur le ministre, du fait de savoir que les efforts pour permettre une meilleure harmonisation entre les services se poursuivent. J'ai également appris l'existence des services d'aide au remplissage des déclarations d'impôt et je me réjouis que le SPF Finances, en tant que service public d'aide à la population, s'attèle aussi à ces tâches. Je vous remercie encore pour vos réponses très exhaustives.